

THE PRODUCTION DEMONSTRATION

4

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Données de catalogage avant publication (Canada)

Leslie, Peter M.

TABLE DES MATIÈRES

v	Remerciements
1	Chapitre 1 - Introduction
7	Chapitre 2 - Faits saillants du colloque
11	Chapitre 3 - Une collaboration renouvelée
11	Un faux problème?
14	Le nationalisme québécois

l'honorable Benoît Bouchard
Secrétaire d'État, Canada

65 Annexe C - L'ordre du jour et notes s'y rapportant

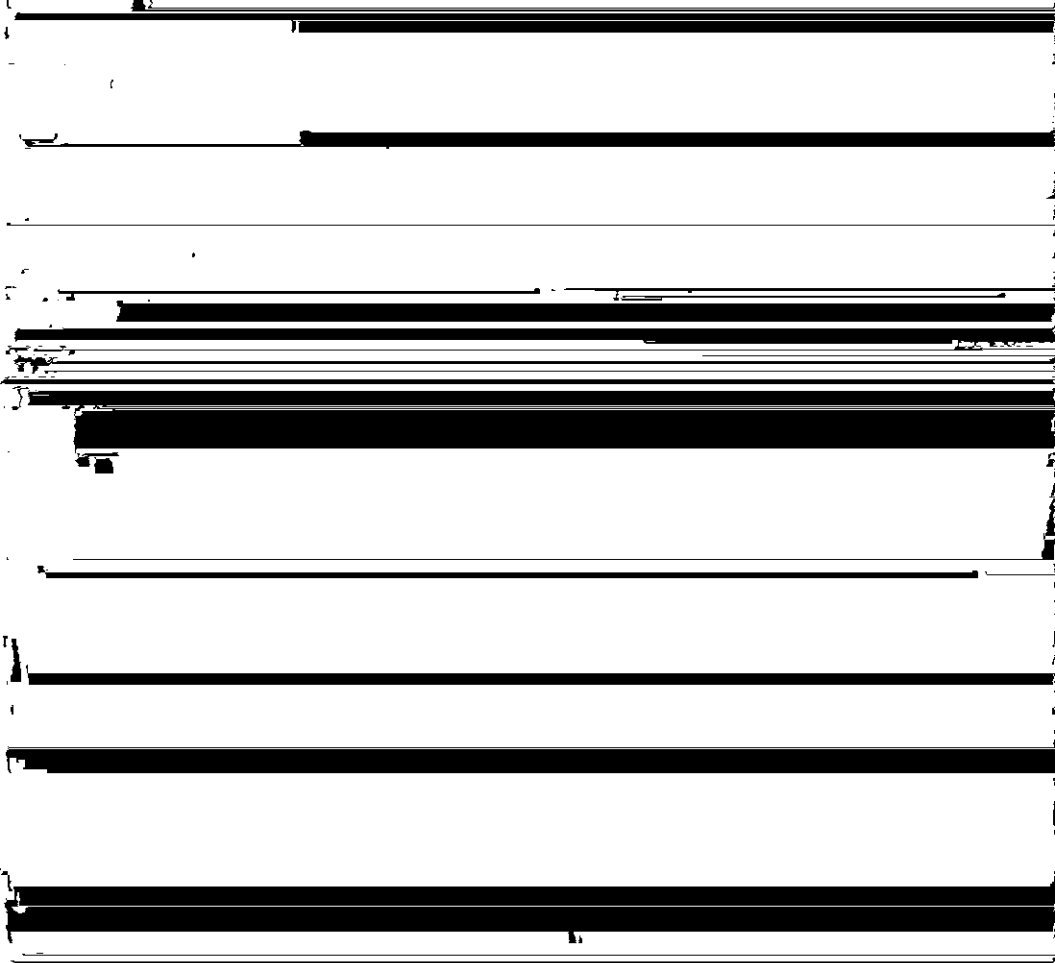
77 Annexe D - Participants

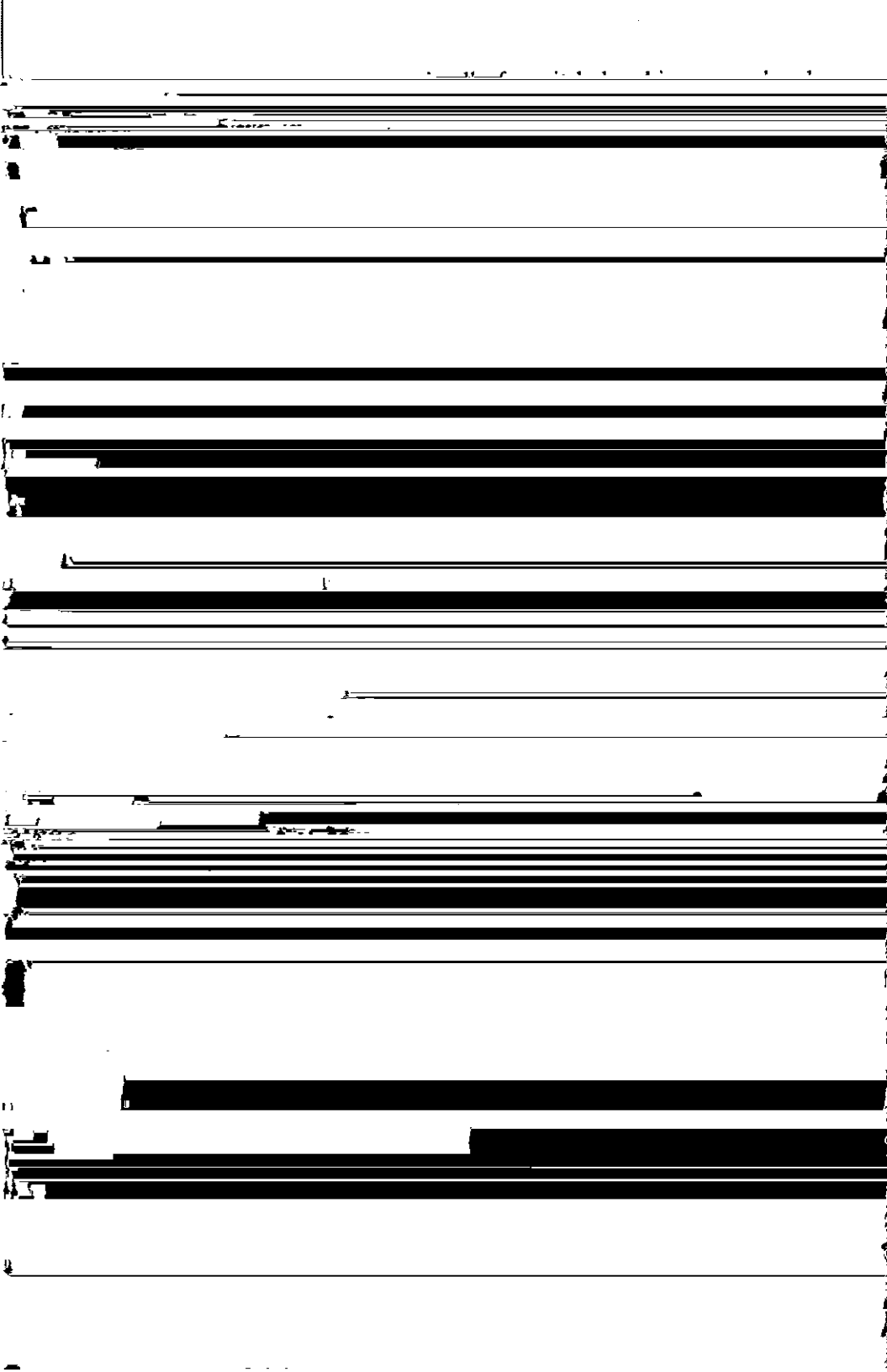
REMERCIEMENTS

Le colloque "Une collaboration renouvelé", le sujet de ce rapport, a été organisé conjointement par l'Institut des relations intergouvernementales à l'Université Queen's, l'École nationale d'administration publique, et Le

1 INTRODUCTION

On reconnaît généralement que le "gouvernement par consentement" constitue une caractéristique essentielle d'une société libre. Toute violation de ce principe va à l'encontre de la démocratie et menace la stabilité politique de tout pays où les citoyens s'annuient sur la





constitutionnel acceptable pour le gouvernement du Québec. Mais d'autres questions de nature moins tangible se posent également, tout

Le principe de l'autonomie québécoise

québécois, un sujet sur lequel on est également revenu souvent durant les autres sessions. La première journée de la conférence s'est terminée par

[REDACTED]

[REDACTED]

entre les communautés linguistiques du passé sera hors de question pour le Québec tout comme pour le Canada dans l'ensemble. "Une collaboration renouvelée" obligera la création d'une chose nouvelle et originale une reconstruction des anciens modèles. (7) (8) (9)

Un faux problème?

D'abord, il s'agit de considérer la question la plus fondamentale. Cette

révélateur qu'à la conférence, presque tous les participants québécois ont semblé tenir pour acquis qu'il ne saurait y avoir rétablissement des "liens normaux", tant et aussi longtemps qu'on ne parviendrait pas à un accord constitutionnel.

M. Thomas J. Courchene, dont l'exposé lors de la conférence a été ultérieurement publié,¹ a servi la deuxième mise en garde concernant

Au moment où l'essoufflement [engendrée par les débats politiques passionnés et stériles des quelques dernières années] fait place à la stabilité et à l'enthousiasme, vous m'invitez à venir participer à rouvrir le dossier de notre insécurité sociale collective.

passer par les États-Unis par l'écoute des deux groupes (les jeunes anglophones et les jeunes francophones) du rock américain. Les

des événements se produisant à l'intérieur ou à l'extérieur de leur

Le [redacted] est [redacted] les participants

[redacted]

[redacted]

[redacted]

du *Québécois majoritaire*. (On a décrit le Québécois majoritaire comme une personne qui n'a jamais été obligée de choisir entre sa culture ou sa carrière, n'a jamais eu à parler ou lire dans une langue seconde et n'a

à l'issue de la conférence, il est devenu tout à fait clair que les

entando que, bien que Ottawa no suiese mas, así, naturalmente, de

14

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

contrôler les dépenses ou éviter les engagements à la

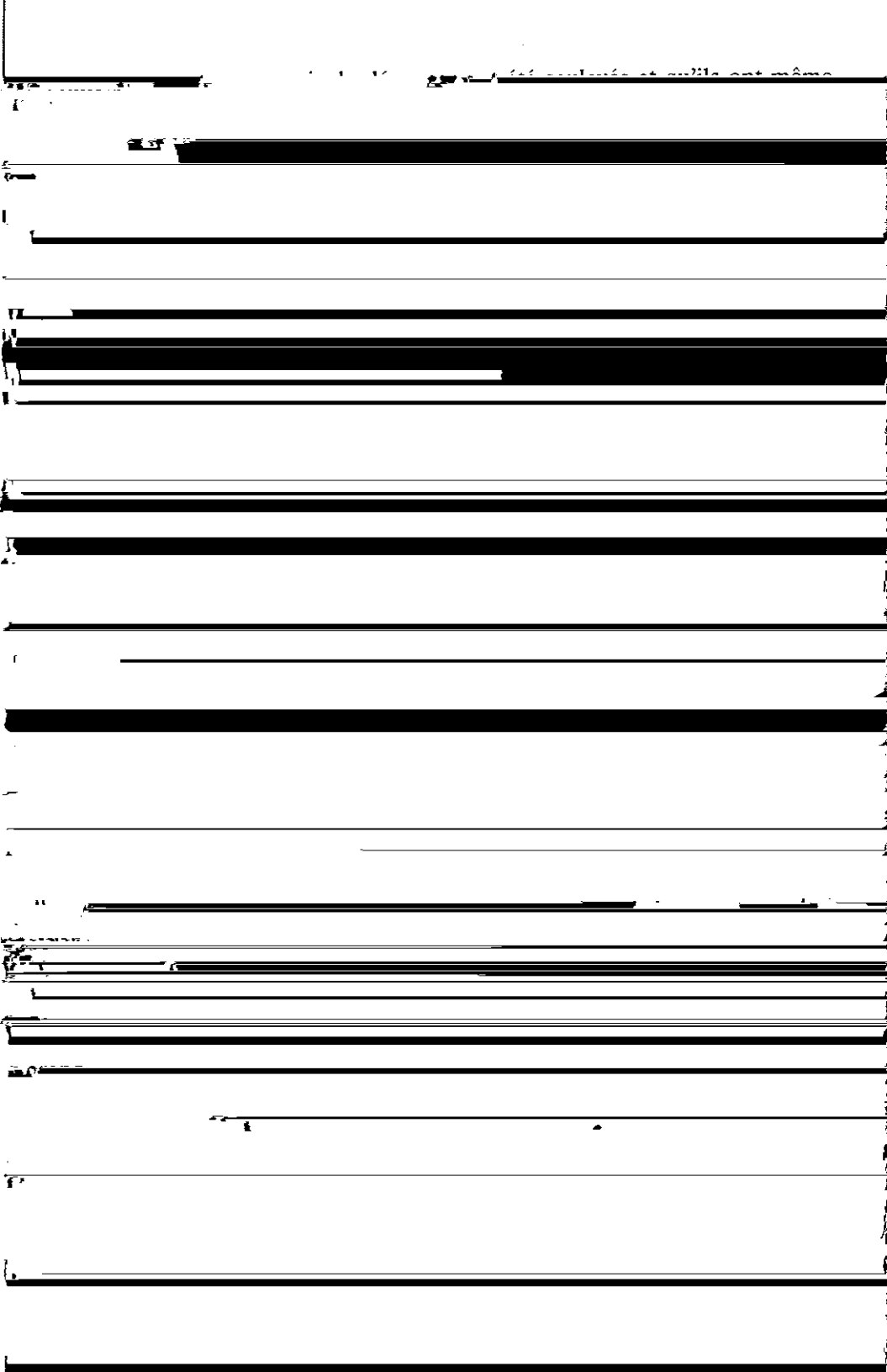
santé (1984), tout en se désengageant financièrement des programmes qu'il avait instaurés. On n'a pas encore vraiment engagé le débat sur

dépenser ont changé de centre d'intérêt au cours des quelques dernières années; les préoccupations les plus récentes sont celles où on peut s'attendre à voir les provinces faire cause commune. Selon la position adoptée par le gouvernement fédéral, cela peut se révéler de bon augure pour la conclusion d'un accord constitutionnel, au moins en ce qui

limiter le pouvoir fédéral de dépenser, qu'il espérait que la position du

constitutionnelle de 1982. J'ai de très sérieux doutes sur la

position point par point. Par conséquent, selon les Québécois, ils constituent des alliés peu fiables contre les incursions du gouvernement fédéral dans les domaines de compétence provinciale. Toujours selon les Québécois, il est beaucoup plus efficace de limiter le pouvoir fédéral de



de prendre une sanction réalisable, je crois qu'en l'imposant Ottawa est allé beaucoup trop loin. On a risqué gros en poussant le pouvoir fédéral en la matière jusqu'à l'extrême limite. Je suis conscient que, pour certaines personnes, l'article 36 de la Loi

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

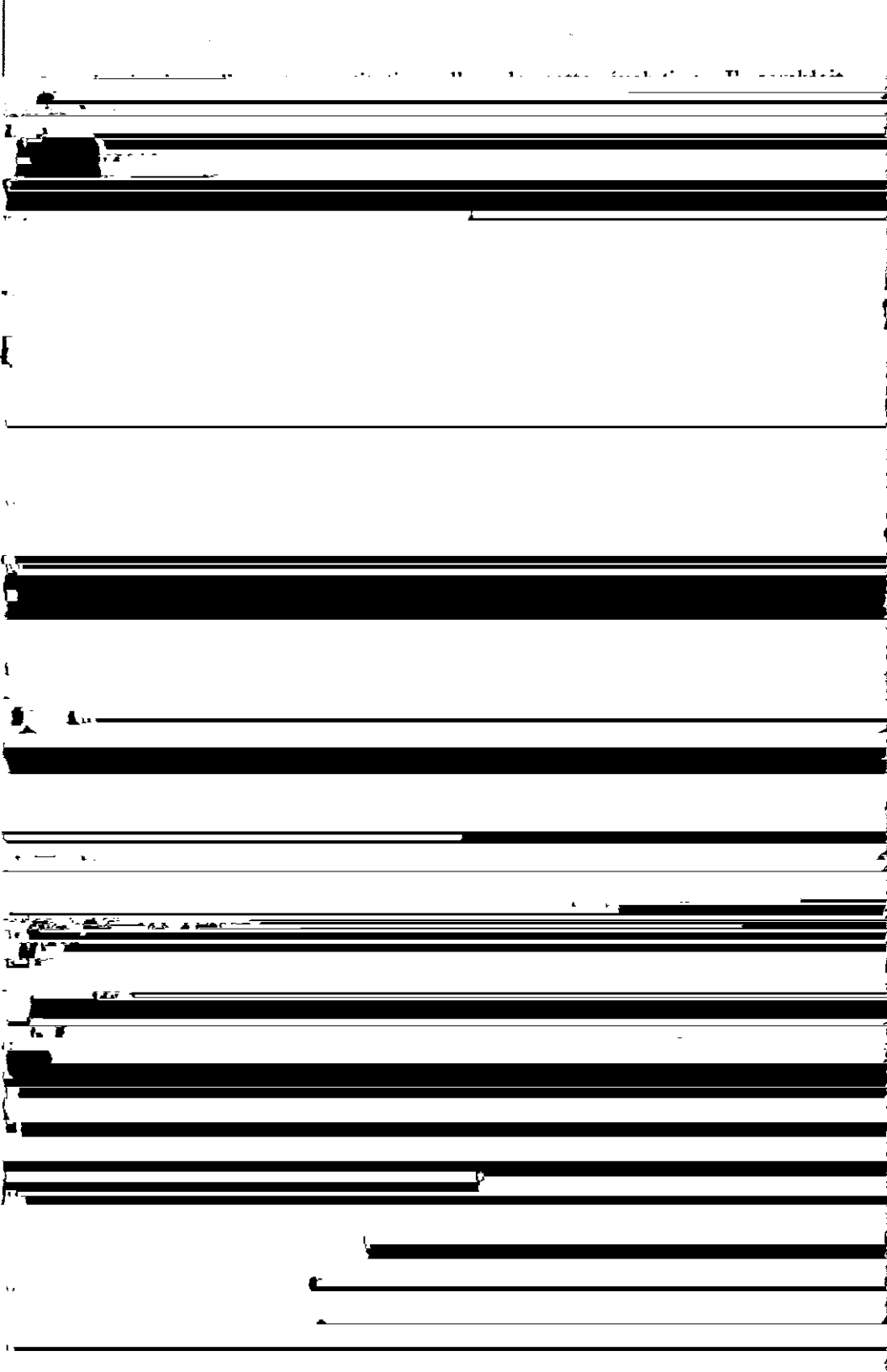
[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

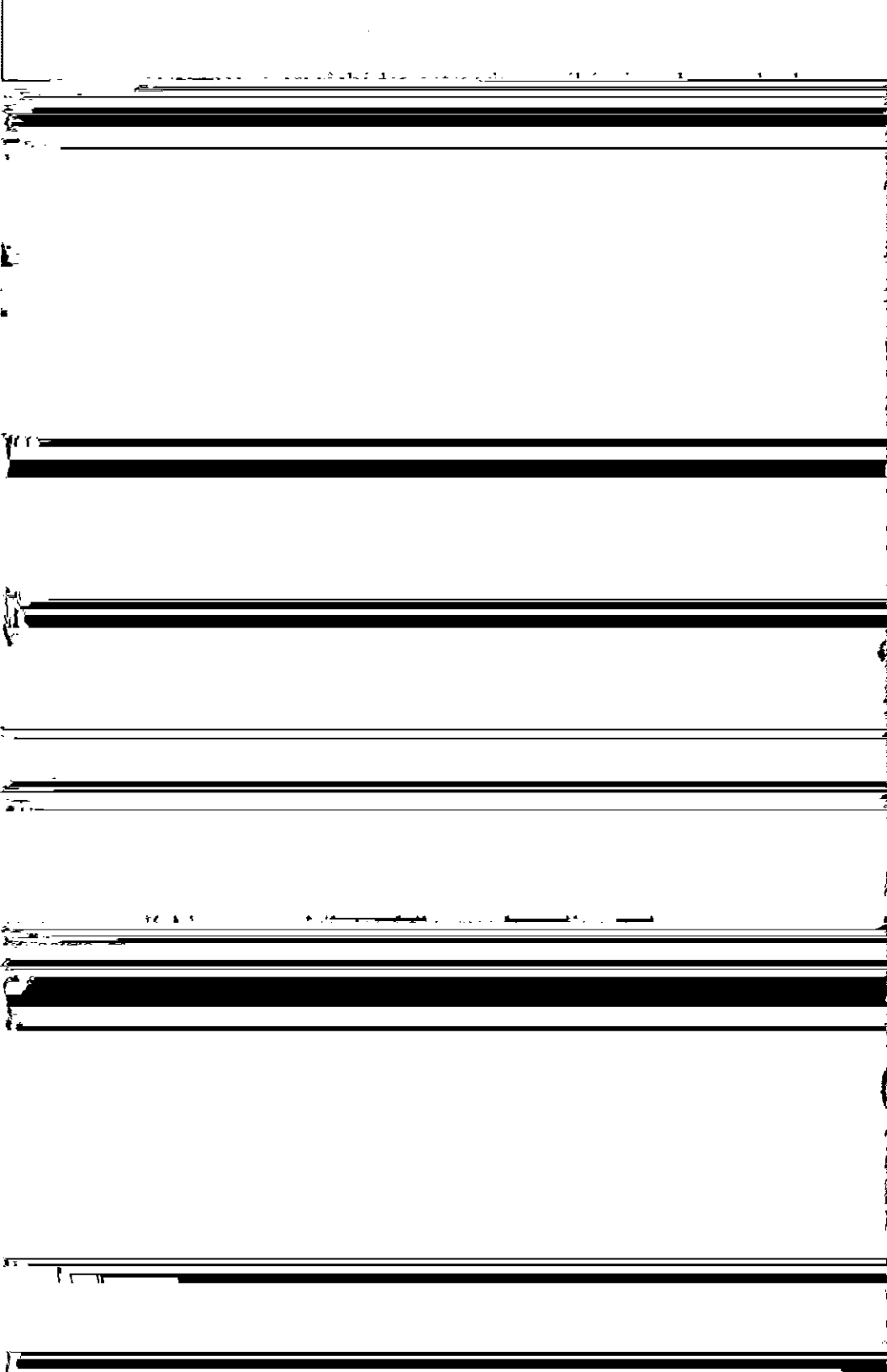
montant de ses transferts fiscaux. Comme l'a fait remarquer un



actuel. C'est M. Thomas J. Courchene qui a le mieux traité ce sujet. Il a déclaré:

Le gouvernement du Parti québécois est devenu, après le référendum, le gouvernement canadien le plus orienté vers les

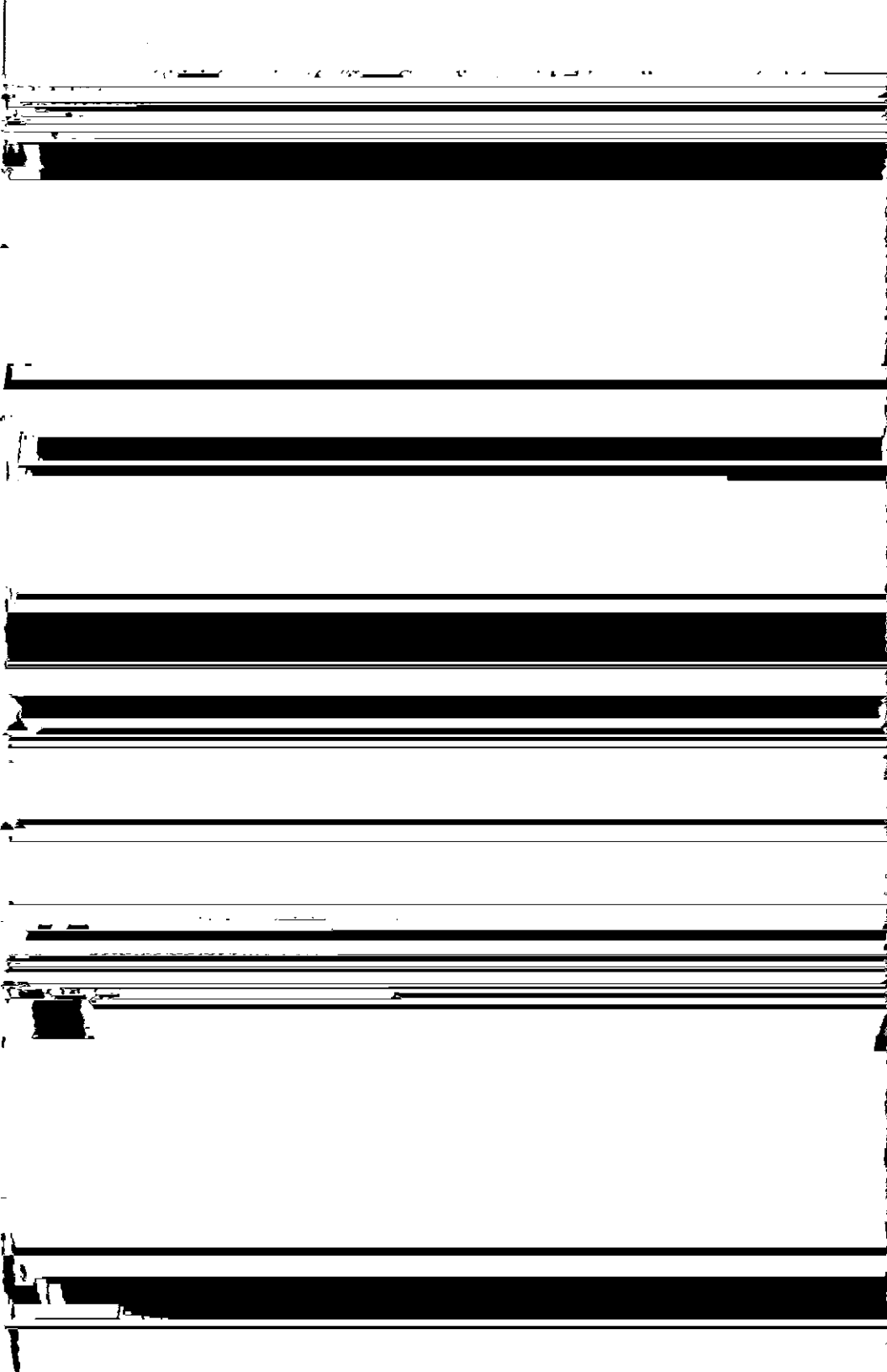
conquérir un marché de la Colombie-Britannique au détriment de l'Ontario; ils ont adopté une optique verticale en se tournant vers



Ceux qui soutiennent que le Canada dans l'ensemble est déjà assez décentralisé considèrent souvent qu'il est mal décentralisé. En matière économique, les évaluations qu'on en a fait ont surtout

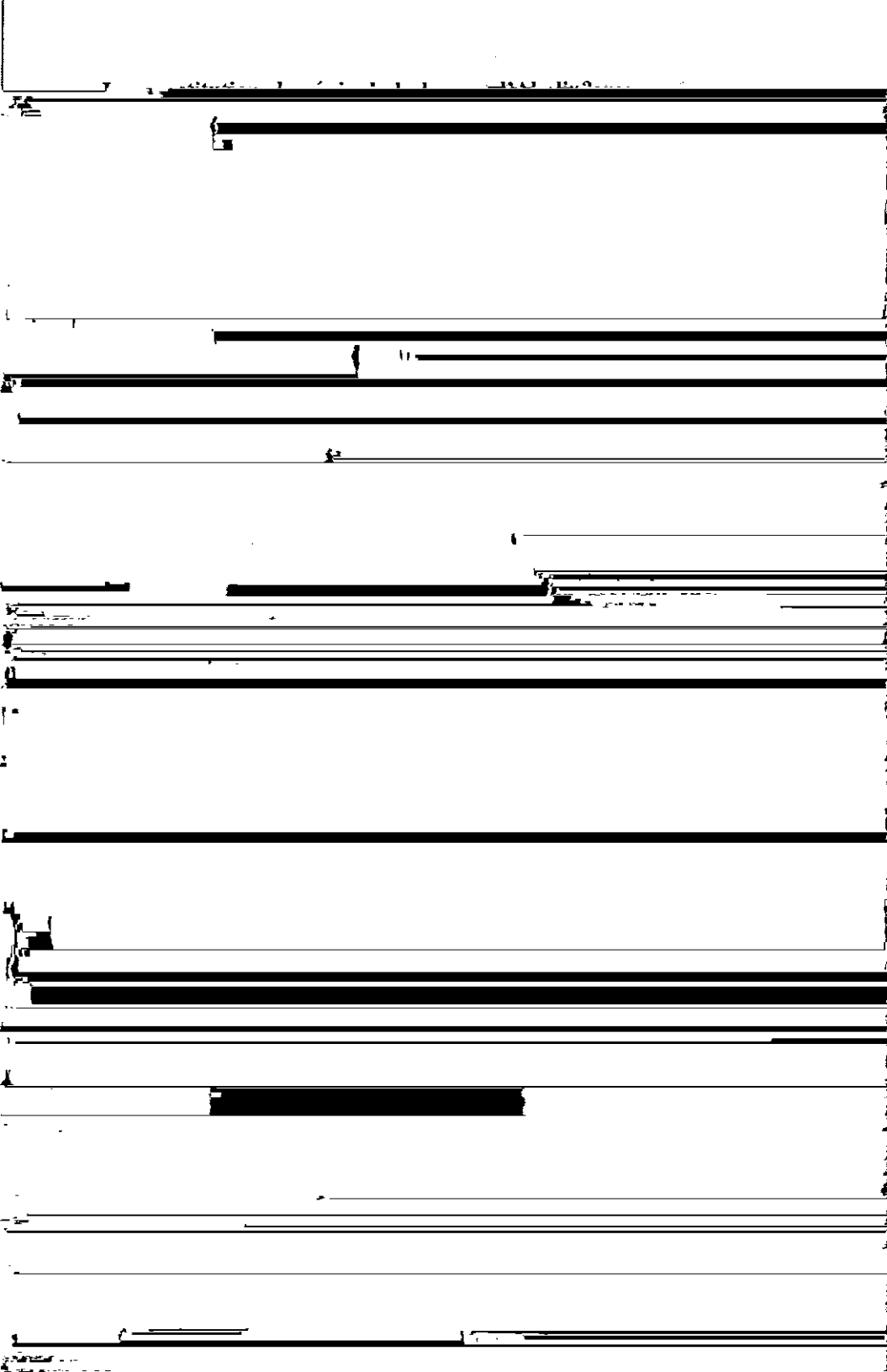
l'efficacité comme critère. Il me semble qu'une autre

valoir que ces pouvoirs de réglementation relèvent de la compétence des



appropriées à la dualité linguistique et culturelle, mais aussi la restructuration des relations entre les diverses régions économiques.

Il existe également une autre dimension de ce problème de légitimité, bien que dans ce cas le problème ne relève pas seulement d'Ottawa, mais aussi des gouvernements provinciaux. La répartition des revenus et la sécurité économique des travailleurs constituent cette dimension. Un seul



devront être comblées pour que le Québec puisse y adhérer. (1) On doit reconnaître explicitement la spécificité du Québec comme société distincte. (2) On doit garantir au Québec des pouvoirs accrus en matière d'immigration. (3) On doit limiter le pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral. (4) On doit modifier la formule d'amendement de la constitution en accordant, directement ou indirectement, un droit de veto au Québec. (5) On doit permettre au Québec de participer à la nomination des juges à la Cour suprême.

- Bien qu'il soit important d'arriver à un nouvel accord, il ne faudrait

1

1000

En vertu de l'article 41 de la Loi constitutionnelle de 1982, il faut déjà l'unanimité pour les amendements relatifs à une courte liste de points, y compris l'usage du français ou de l'anglais (à peu d'exceptions près), la composition de la Cour suprême du Canada et la formule d'amendement

cent de la population, un droit de veto absolu.) Les participants à la

4 DERNIÈRES OBSERVATIONS

Le groupe de personnes réunies à Mont Gabriel n'était pas représentatif de l'ensemble de la population canadienne. Cependant, il constituait probablement un bon échantillon diversifié des Canadiens s'intéressant aux questions constitutionnelles. Un grand nombre de ceux qui ont

1. The first part of the document is a header section containing the following information:

SECRET

SECRET

Charte des droits et libertés, une formule d'amendement, des droits pour les autochtones, un principe de péréquation et une modification au partage des compétences législatives concernant les ressources naturelles.

Il y a peu à dire sur le fait que la Loi constitutionnelle de 1982 marque

Le Fondement du Statut colonial canadien. Québec, 1982, 100 p.

s'objecte à voter sur tout amendement constitutionnel. Nous refuserons

~~à voter sur tout amendement constitutionnel.~~

Il ne s'agit pas non plus de tout repousser du revers de la main pour

La reconnaissance de la spécificité québécoise est pour nous une

développement tant social, que culturel ou économique. Le projet de loi C-96 portant sur le financement de la santé et de l'enseignement

suivant, qui est devant le parlement canadien illustre bien cette

québécoise comme le droit civil et, sous certains aspects, les droits et

libertés fondamentales. Nous demandons donc aussi le droit de participer au

Anglophones du Québec les droits linguistiques auxquels ils ont droit.
Ces droits doivent se situer évidemment dans le contexte du caractère

et dynamique. Souvenons-nous que notre présent est gage de notre avenir.

ANNEXE B

**TEXTE DU DISCOURS PRONONCÉ PAR
L'HONORABLE BENOÎT BOUCHARD**

Mesdames, Messieurs,

1

[Redacted line]

[Redacted line]

[Redacted line]

[Redacted line]

[Redacted line]

[Redacted line]

[Redacted line]

[Redacted line]

[Redacted line]

[Redacted line]

[Redacted line]

[Redacted line]

[Redacted line]

[Redacted line]

[Redacted line]

[Redacted line]

[Redacted line]

[Redacted line]

Bilan d'une reconstruction en cours

par
M. J. L. [?]

Depuis septembre 1984 nous avons en effet systématiquement tablé sur

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

dans l'édification d'un pays plus prospère mais aussi plus harmonieux,
plus juste et plus fraternel.

C'est d'ailleurs sur cette heureuse évolution de la société canadienne

se fixait comme grande priorité de "rapatrier le Québec", c'est-à-dire de le ramener honorablement et généreusement à la table de négociation constitutionnelle, pour qu'il puisse ensuite participer pleinement aux discussions et aux débats qui succèderont à plus brève échéance. Du

Je ne dis pas que la crainte en certains milieux du "Bilingual Today, French Tomorrow" sont toutes évanouies. Je constate simplement qu'à Toronto et à Calgary des parents font la queue pour inscrire leurs enfants

L. [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

ANNEXE C

L'ORDRE DU JOUR ET NOTES S'Y RAPPORTANT

L'ORDRE DU JOUR

Marcel Pépin
Département des relations industrielles
Université de Montréal

Serge Racine
SHERMAG

Florian Sauvageau
Co-Président
Commission sur la radio-télédiffusion

18h00

Vin d'honneur

10h45

Table ronde: "Rôles politiques et responsabilités
(II): Les affaires sociales"

Prés: *Diane Wilhelmy*
Secrétaire générale associée
aux affaires intergouvernementales
canadiennes
Gouvernement du Québec

Panellistes: *René Dussault*

Derek Hum

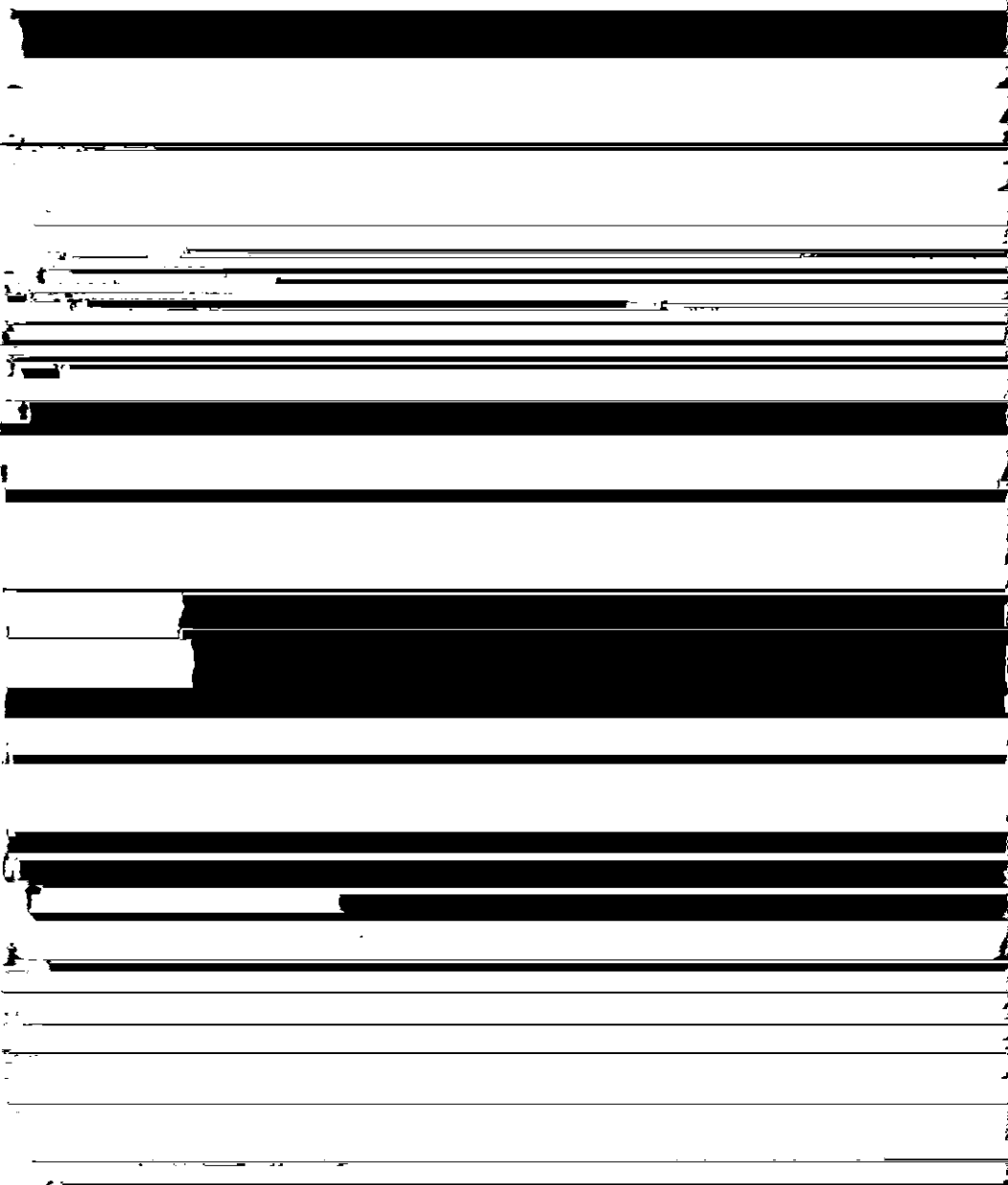
Tex Enemark
Ancien président
Mining Association
of British Columbia

Pierre Pettigrew
Samson Bélair

NOTES SUR L'ORDRE DU JOUR

Historique

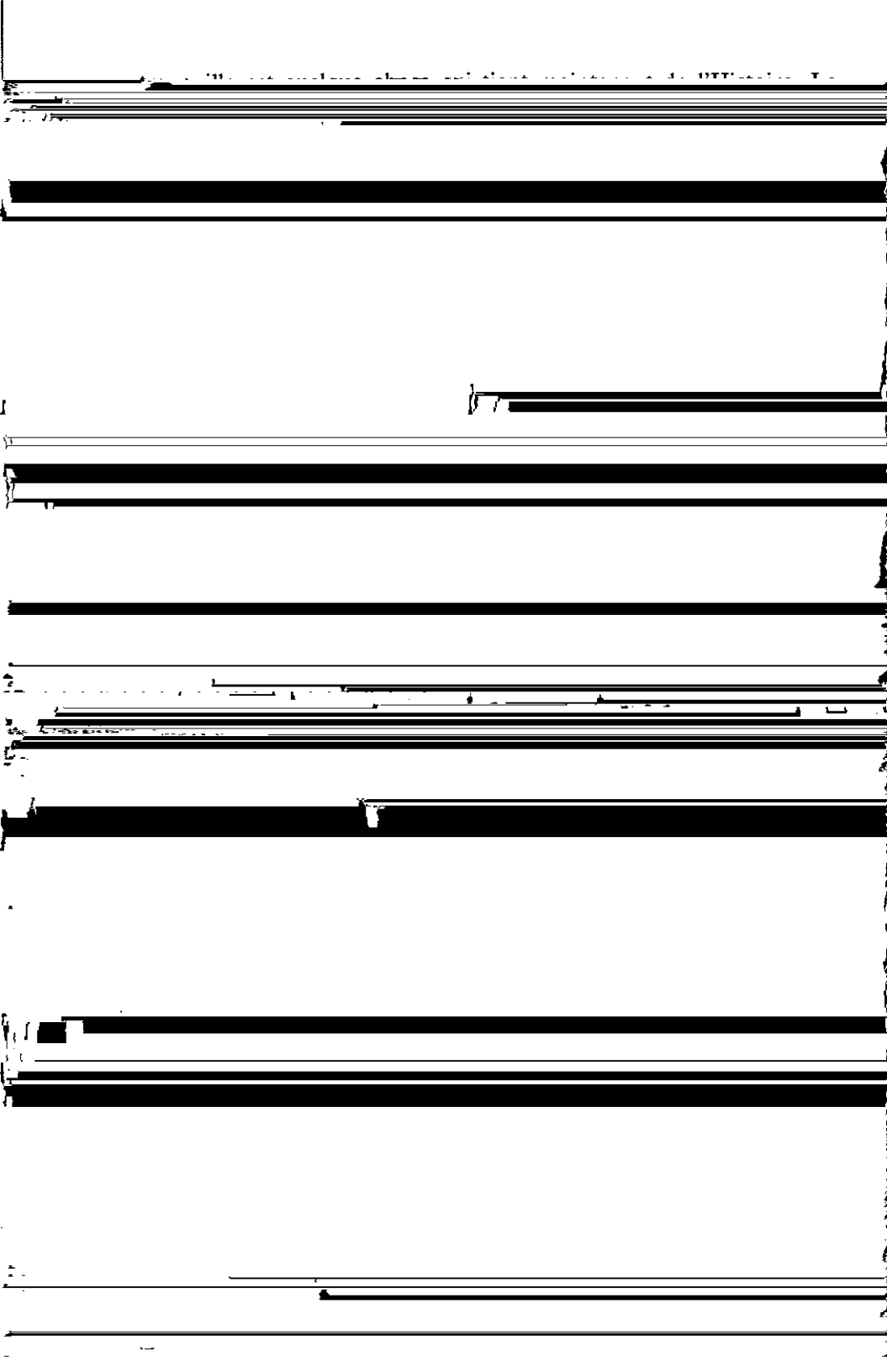
Québec n'a jamais reconnu la légitimité de la Loi constitutionnelle de



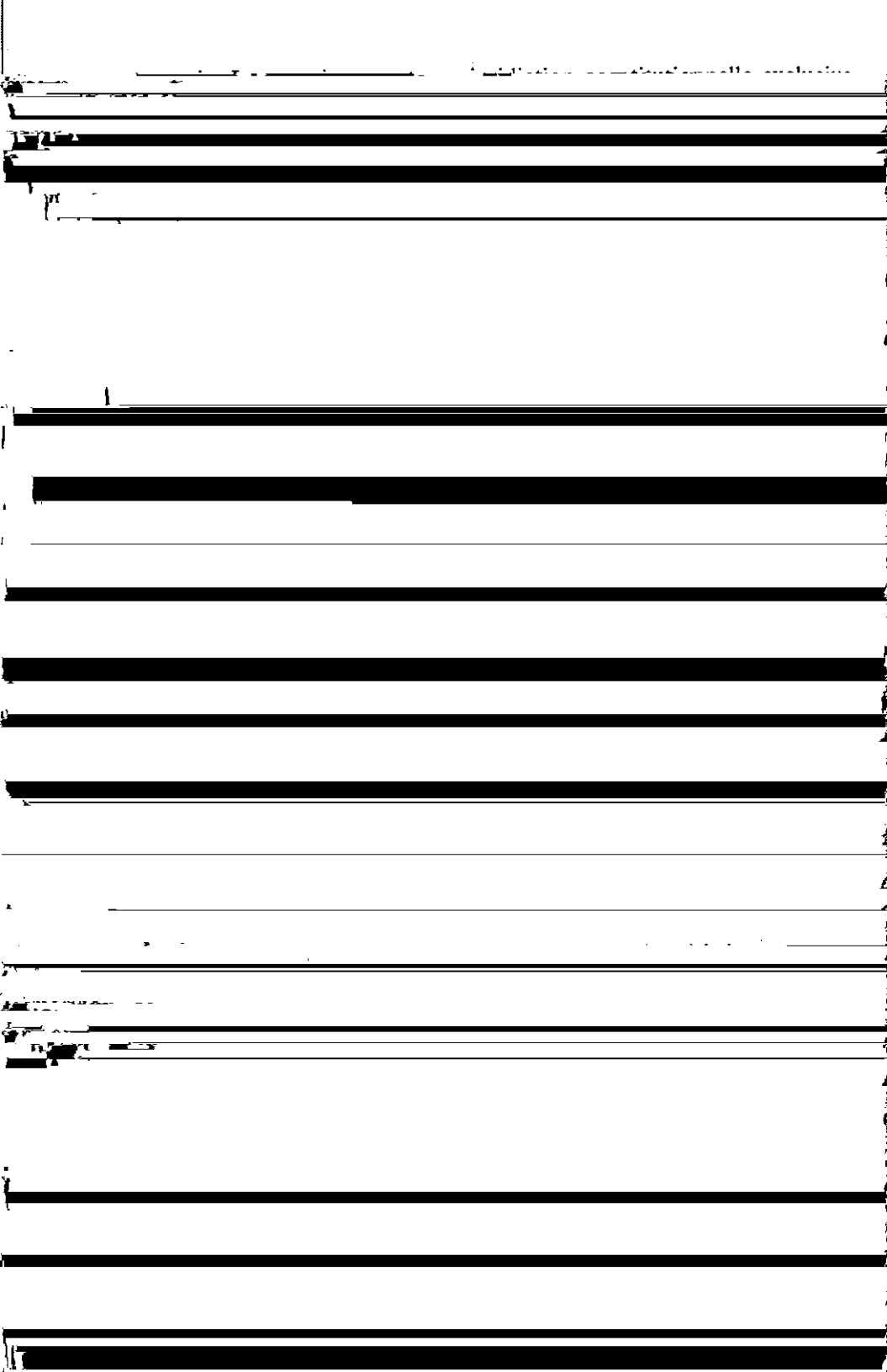
réellement dissocier les deux? On ne pourra faire l'accord entre Québec et ses partenaires qu'après avoir trouvé la solution à un fait indéniable et avec lequel le Canada devra vivre: il existe au Québec une société qui

survenues dans la culture, dans la société québécoises et dans l'économie de cette province.

- a) Au cours des années 60, une nouvelle génération s'est formée. Pour nombre de jeunes, la politique représente une force vitale: elle en



une incursion dans divers champs de l'action gouvernementale. Chacune



participer directement aux négociations. C'est un exemple à la fois très

des relations intergouvernementales efficaces, quitte à discuter du problème constitutionnel plus tard? Combien de temps encore le Québec devra-t-il dans son isolement constitutionnel?

ANNEXE D

PARTICIPANTS

Soucy Gagné
SORECOM
Montréal

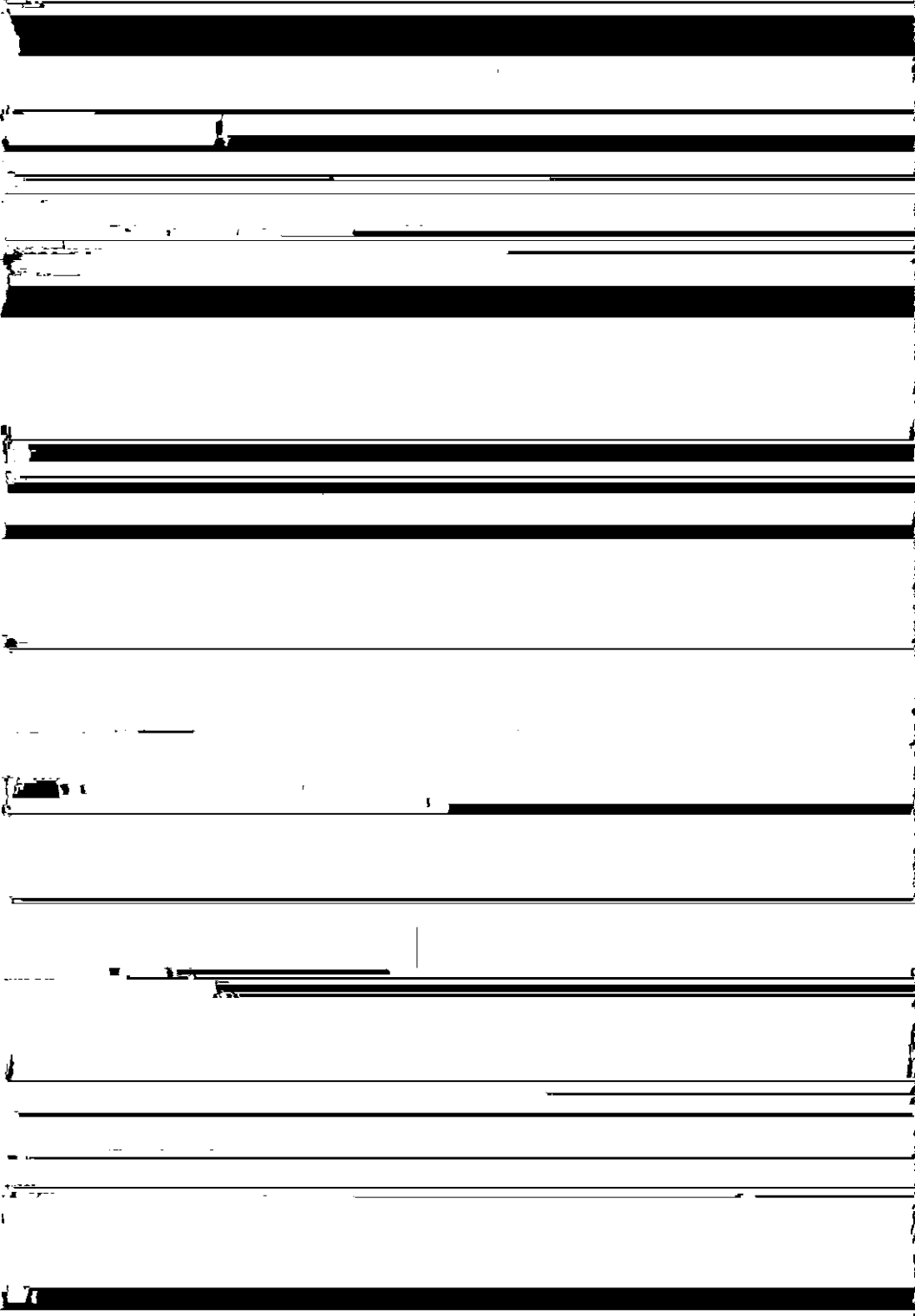
1000 Avenue de l'Église
Montréal, Québec H3B 2Y1
Téléphone : (514) 392-1111
Télécopieur : (514) 392-1112

45

Marcel Pépin

Département de ... Université de ...

1988



Barry Toole
Deputy Minister
Intergovernmental Affairs and
Legislation
Government of New Brunswick

André Tremblay
Faculté de droit